



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## ENGAGÉS ET RESPONSABLES, BÂTISSONS ENSEMBLE LA POSTE 2030.



de vos administrateurs parrainés par la CFDT

N°26 - Juin 2023



© La Poste



## INTÉRESSEMENT : GARANTIR UN PARTAGE DE LA VALEUR RÉELLEMENT CRÉÉE

© KStudio



© Preshkova

Depuis plusieurs années par accord social, La Poste distribue à l'ensemble des postières et postiers de la maison mère un intéressement, permettant le partage de la richesse, fruit du travail de toutes et de tous. Cet accord a été modifié par avenant signé par la CFDT et les autres organisations syndicales. Mais pourquoi ?

Le mode de calcul était basé sur le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) et un ensemble d'indicateurs qualitatifs valorisant l'engagement de tous. Hors l'entrée en vigueur d'une nouvelle norme comptable risquait de fausser la lecture des résultats du Groupe, les minorer de façon « artificielle » et donc de dégrader le futur intéressement.

La Poste Groupe est un groupe de consolidation fiscale, c'est-à-dire que l'ensemble des bénéficiaires des différentes filiales remontent vers le Groupe. La transformation et la diversification des activités de La Poste (industrielles colis, bancaires, assurantielles, numériques, services à la personne, aux entreprises, santé...) désensibilisent le risque que représente la baisse drastique du courrier. Mais ces activités sont régies par des normes comptables différentes.

Avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle norme comptable sur le secteur de l'assurance (IFRS17) une part importante du RNPG, et donc de l'intéressement, devenait sensible comptablement aux fluctuations des marchés financiers. Le choix a donc été de prendre comme socle du futur calcul de l'intéressement l'EBITDA, indicateur financier qui correspond approximativement à un excédent brut d'exploitation. Plus « stable » et plus représentatif de la valeur ajoutée réellement créée par les collaborateurs du Groupe, cet indicateur permet de désensibiliser le calcul de l'intéressement et donc de garantir un partage de la richesse créée collectivement.

Parce que le partage de la richesse est le socle essentiel d'une entreprise engagée, vos administrateurs et vos élus CFDT ont évidemment soutenu cette proposition.



Téléchargez l'appli

